

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 48 (1968)
Heft: 4: Le froid

Artikel: Allocution de Monsieur André Bettencourt : Ministre de l'industrie
Autor: Bettencourt, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888046>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allocution de Monsieur André BETTENCOURT

Ministre de l'Industrie

C'est avec un très vif regret que j'ai dû, par suite d'engagements antérieurs, renoncer à participer, ce matin, à votre colloque. J'ai tenu cependant, en venant à votre déjeuner, à marquer tout l'intérêt que le Ministre français de l'industrie porte à vos travaux.

Il est indéniable que la création de la Communauté Economique Européenne a suscité en son temps des craintes de la part des pays qui, pour des raisons diverses, n'étaient pas en mesure d'y adhérer. Ces pays se sont demandés en effet si les « Six » n'allaient pas constituer une vaste unité économique autarcique protégée par un Tarif Extérieur Commun plus ou moins imperméable au commerce des pays tiers.

Le Gouvernement a estimé néfaste un tel processus. Il a préconisé, au contraire, une Communauté de pays demeurant pour l'essentiel souverains de leurs grandes options nationales ; ce n'était pas — comme il lui en fut fait amplement grief — de l'étroit nationalisme, mais plutôt une vision réaliste, pragmatique des choses. C'était, en tout état de cause, le moyen le plus sûr de contraindre chacun des « Six » à se moderniser pour affronter la concurrence intra communautaire, puis européenne et mondiale, sur tous les plans.

Grâce à cette modernisation, les pays du Marché Commun ont pris confiance en leurs possibilités concurrentielles par rapport au reste du monde et ont accepté, de ce fait, d'œuvrer de façon très constructive lors des négociations Kennedy, visant à libérer au maximum les échanges entre toutes les Nations.

Il vaut de noter à ce propos que l'augmentation constante des échanges de la Communauté avec l'Extérieur s'accompagne du même phénomène en sens inverse, c'est-à-dire que les pays tiers exportent de plus en plus en direction des Six.

Une nouvelle crainte a pu légitimement vous effleurer lorsqu'après la grave crise de mai-juin, le Gouvernement français a été contraint d'en revenir à certains contingentements pour divers produits. Nous avons alors indiqué qu'il s'agissait de mesures strictement temporaires et je puis vous confirmer que nous honorerons notre engagement de les lever au premier janvier de l'an prochain.

Pour ce qui est plus précisément des rapports commerciaux entre nos deux pays, nous ne pouvons que nous féliciter de leur niveau élevé et il convient à ce propos d'en imputer largement le mérite à la Chambre de commerce suisse en France dont nous fêtons aujourd'hui le Cinquantenaire. Vous ne serez cependant pas surpris si j'exprime le souhait de voir nos importations vers la Suisse progresser quantitativement et qualitativement à un rythme compa-

nable à celui de nos importations à partir de votre pays, ce qui est de moins en moins le cas à l'heure présente. Ceci ne veut aucunement dire que le Gouvernement français n'est plus favorable à un large écoulement de la production helvétique en France comme à des liaisons étroites entre vos entreprises et les nôtres, au stade de la conception et de la production. Il estime, en effet, que ne peuvent être que favorable à l'économie française, non seulement les investissements de la Suisse, mais aussi son apport scientifique et technique qui, comme nous le savons tous, est toujours remarquable. A cette seule réserve près que, comme il me semble bien naturel, soient sauvegardés les intérêts majeurs de la France et la compétitivité de ses industries regroupées.

Sans doute certains de vos grands groupes industriels ont-ils déjà établi avec certains des nôtres des liens étroits et particulièrement profitables pour les deux parties, tant sur le plan commercial que sur les plans technique et financier. Mais il reste beaucoup à faire à cet égard, et la présence autour de ces tables des principaux industriels et des plus importants banquiers de nos deux pays devrait nous incliner à quelque optimisme, si les projets de rapprochement que l'on a forcément tendance à esquisser dans la chaleur communicative des banquets se concrétisent effectivement ce qui est, je vous assure, le souhait de notre Gouvernement.

N'est-il pas d'ailleurs paradoxal qu'en ces journées où les financiers du Monde entier s'interrogent et avec eux un certain nombre de possesseurs de monnaies européennes et du franc en particulier, vous consacriez vos travaux à la possibilité d'accroître les investissements suisses en France. Quel paradoxe en effet que de voir certains de nos compatriotes ne pas hésiter, au mépris du civisme le plus élémentaire et de leurs intérêts bien compris, à chercher à l'étranger un refuge pour leur franc alors que l'étranger, confiant dans l'économie de notre pays, y investit chaque jour davantage et ajouterai-je parfois avec notre propre argent.

Quoi qu'il en soit la politique que nous adoptions vis-à-vis des investissements étrangers est parfaitement claire, et pour quelques cas d'espèces qui ont soulevé des problèmes, combien d'opérations qui se sont déroulées sans heurts et d'une manière profitable à tous.

J'ai eu l'occasion de dire avant-hier devant la Chambre de commerce américaine en France quel était le sentiment du Gouvernement français sur la valeur des investissements américains dans notre pays, une partie, mais une partie seulement, vous le comprendrez, de ces observations, vaut également pour les investissements suisses en France.